

FEMMES *d'ici*

REVUE DE L'ASSOCIATION FÉMINISTE
D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

À la une

La maternité : encore un choix douloureux ?

Dans ce numéro

- Congrès provincial
- La laïcité
- L'incroyable histoire du parapluie



02 Vie associative
Sylvanie Nguyen

03 Éditorial
Lise Courteau

04 Les relations
intergénérationnelles
Sylvanie Nguyen

06 La laïcité
Joëlle Cardonne

08 Maternité et travail
Sophie Sheoffler

09 L'incroyable histoire
du parapluie
Doris Milot

10 Reportage du congrès
Doris Milot

11 Concours et prix
Huguette Dalpé

12 Les propositions adoptées
Lise Courteau

14 Critère de recevabilité
Lise Courteau

15 Les activités éducatives de
l'Afeas
Sylvanie Nguyen

16 Ces abeilles silencieuses
Nicole Rivard

17 Portrait : Chantal Petitclerc
Sylvanie Nguyen

18 Nouvelles de l'Association
Emma Saffar



Féminisme et laïcité: un équilibre fragile

Par **Sylvanie Nguyen, responsable de la vie associative**

La relation entre laïcité et féminisme au Québec illustre les conquêtes historiques pour l'égalité et les débats actuels sur la liberté et l'inclusion. C'est un équilibre fragile entre l'émancipation des femmes et la reconnaissance de toutes, quelles que soient leurs convictions. Explorons cette relation complexe et nuancée qui soulève encore des discussions aujourd'hui.

Pour bien comprendre ce lien, il faut revenir au contexte historique de la Révolution tranquille. Cette période de réformes et de modernisation du Québec, dans les années 1960 et 1970, a été marquée par la laïcisation de l'État. Il est important de préciser que la laïcité ne signifie pas l'abolition des religions, mais qu'elle repose sur une entente entre l'État et la sphère religieuse: la religion ne doit pas influencer la sphère politique, et l'État doit rester en dehors des affaires religieuses. C'est précisément cette entente qui a servi de levier pour l'égalité des femmes, en permettant à l'État de définir ses politiques publiques sans contrainte ou pression religieuses.

Cependant, ce levier n'est pas exempt de tensions dans le contexte actuel. Des exemples contemporains, comme l'interdiction du port de signes religieux dans certaines fonctions publiques, montrent que la laïcité peut être perçue très différemment selon les femmes. Pour certaines, elle apparaît comme un bouclier protégeant l'égalité et un espace public neutre; pour d'autres, elle peut être ressentie comme une entrave à la liberté religieuse.

La question est moins de savoir si la laïcité a sa place dans notre société, que comment elle peut être appliquée sans discriminer aucun groupe de femmes.

La réponse reste complexe et indéfinie. Toutefois, le chemin vers une solution juste et inclusive passe par un discours ouvert et bienveillant, où toutes les voix sont entendues et respectées. L'Afeas joue un rôle clé dans ces délibérations, en offrant aux femmes un espace de débat chaleureux et ouvert à toutes et à tous.

Pour que la laïcité reste un véritable outil d'égalité, il ne suffit pas de la défendre sur papier. Il faut que chaque personne s'engage activement dans une réflexion pour la mettre en œuvre de manière inclusive. Ensemble, nous avons l'opportunité de construire un espace public où toutes les femmes, peu importe leurs convictions, peuvent s'épanouir pleinement.

Sites consultés: <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Mem-laicite-projet-loi-21.pdf>





La bienveillance : Le cœur de notre Association

Par Lise Courteau, présidente provinciale

C'est avec une grande fierté que je me tourne vers vous à l'aube de cette nouvelle saison, encore vibrante de l'énergie et des échanges du récent congrès. Ce fut un moment exceptionnel de partage, de réflexion et de célébration de nos réalisations communes. Mais au-delà des succès, un message crucial a été au cœur de nos discussions : la réaffirmation de nos valeurs fondamentales, à commencer par la bienveillance.



Depuis sa création, l'Afeas s'est toujours engagée à être un espace de respect, d'égalité et de non-violence sous toutes ses formes. C'est la pierre angulaire de notre mission, la raison même de notre existence. Notre association a été bâtie sur le principe que chaque femme mérite d'être entendue, respectée et soutenue, dans un environnement où la courtoisie et l'inclusion ne sont pas que de simples mots, mais des principes de vie. C'est cette culture de bienveillance qui a fait de l'Afeas un refuge et une force pour des milliers de femmes au Québec. Nous nous sommes toujours efforcées de créer une communauté où l'entraide est le mot d'ordre et où les divergences d'opinions

peuvent s'exprimer sans se transformer en agressions.

Malheureusement, j'ai constaté une regrettable augmentation de propos et de messages qui ne correspondent en rien aux valeurs que nous défendons. Qu'ils soient haineux, sexistes, racistes ou simplement blessants, ces comportements n'ont absolument pas leur place au sein de notre réseau. J'ai moi-même été témoin de propos qui ne reflètent en rien la bienveillance que nous cultivons avec tant de soin. Ces incidents, peu importe leur source, sont profondément préoccupants. La violence, sous toutes ses formes — qu'elle

soit verbale, écrite, ou émotionnelle — est inacceptable et n'a aucune place à l'Afeas. Elle détériore la confiance, blesse les individus et met en péril l'essence même de notre mouvement.

Il est impératif de rappeler à toutes et à tous que notre association est un rempart contre l'intolérance, et non un terrain propice à celle-ci. Ce n'est pas parce que nous sommes une grande famille que nous devons tolérer ce qui serait inacceptable ailleurs. Au contraire, notre lien de sororité doit nous rendre encore plus responsables de nos paroles et de nos actes. Le respect doit être notre guide, en toutes circonstances. Si vous êtes témoin de tels comportements, ou si vous en êtes victime, sachez que vous n'êtes pas seules. Des outils existent pour vous aider. Chaque palier de l'Afeas — local, régional ou provincial — dispose d'un comité dédié à la gestion des crises, des risques et des plaintes. Ces ressources sont là pour vous, pour vous écouter de manière confidentielle et pour agir de manière appropriée. N'hésitez jamais à contacter votre comité de gestion et à dénoncer ces comportements.

Je crois fermement que ces incidents sont l'exception, et non la règle. La grande majorité d'entre nous s'efforce chaque jour de faire de l'Afeas un lieu où la courtoisie et l'inclusion sont nos priorités. C'est notre mission collective de nous souvenir de nos engagements et de veiller à ce que chaque interaction soit teintée de respect. Je vous invite, en tant que membres de cette grande communauté, à continuer de faire de l'Afeas un modèle de bienveillance et de respect. Poursuivons, ensemble, notre mission avec un cœur ouvert et une détermination inébranlable. Faisons de l'Afeas non seulement un espace de bienveillance, mais aussi un phare qui éclaire la voie pour les autres.



Les relations intergénérationnelles : un moteur pour l'avenir de l'Afeas

Par Sylvanie Nguyen, responsable provinciale de la vie associative



Depuis bientôt 60 ans, l'Afeas rassemble les femmes autour de l'objectif essentiel d'améliorer la vie des femmes, des familles et de la société. Les générations précédentes ont ouvert la voie et construit nos fondations. Aujourd'hui, pour assurer la pérennité de notre association, il est crucial de créer des ponts entre les générations. Les relations et activités intergénérationnelles sont un moyen concret de transmettre le savoir, de renforcer la solidarité et de mobiliser de nouvelles forces. Sans ce pont, nous ne pouvons assurer l'arrivée de la relève Afeas.

Explorons ensemble plus en détail l'importance des interactions intergénérationnelles :

... pour un échange gagnant !

Les relations intergénérationnelles apportent beaucoup plus que de la compagnie : elles permettent de partager des expériences et des idées. Les femmes qui ont plus d'expérience de vie possèdent une richesse de leçons et un bagage unique dans la lutte pour l'égalité. Elles ont participé aux grandes avancées sociales et connaissent l'importance de l'engagement collectif. Les jeunes femmes, elles, apportent un regard neuf et de nouvelles compétences : elles connaissent et vivent les enjeux actuels, comme l'équité au travail, le respect des droits des femmes, l'équilibre fragile entre une carrière et une vie familiale épanouie, l'environnement et les nouvelles technologies.

Quand ces forces se rencontrent, tout le monde y gagne : les jeunes s'inspirent de l'expérience de celles qui se sont battues

avant elle, et ces dernières découvrent de nouvelles idées et perspectives. L'égalité ne peut avancer l'une sans l'autre !

... pour briser l'isolement et renforcer le sentiment d'appartenance !

Les relations intergénérationnelles aident à lutter contre l'isolement, un défi réel pour plusieurs femmes, quel que soit leur âge. Pour les femmes ayant plus d'expérience de vie, les rencontres avec des plus jeunes apportent reconnaissance et valorisation. Elles peuvent transmettre leurs connaissances et accompagner les autres à travers les différentes étapes de la vie, comme les changements biologiques, la maternité ou la conciliation travail-famille. Ces échanges rappellent qu'elles ne sont pas seules et renforcent leur sentiment d'utilité et d'appartenance.

Mais l'isolement n'est pas réservé aux aînées. Les jeunes femmes peuvent aussi se sentir isolées, que ce soit après

un congé parental, lors d'une monoparentalité, en début de carrière, ou encore lorsqu'elles vivent des changements sociaux et professionnels rapides. Elles peuvent manquer de réseaux de soutien et de modèles auxquels se référer. Les échanges avec des femmes plus âgées leur offrent alors des repères, des conseils pratiques et un sentiment d'être comprises. Ces rencontres permettent de tisser des liens solides, de partager des expériences et de briser la solitude à tous les âges, montrant que la solidarité intergénérationnelle est bénéfique pour toutes. Le résultat est clair: du bien-être pour toutes, et un mouvement plus fort, diversifié et dynamique.

... pour préparer la relève, un travail de transmission et d'ouverture !

Pour que l'Afeas continue de jouer un rôle central dans la société, il est essentiel d'accueillir de nouvelles membres et de les inviter à s'engager dans notre mouvement. La relève ne se crée pas du jour au lendemain et ne se limite pas à demander à quelqu'un de prendre un poste: elle se prépare, étape par étape, en créant des occasions de rencontre et de participation.

Cela commence par de petits gestes concrets: adapter certaines activités pour qu'elles soient accessibles aux femmes plus jeunes et à leurs réalités. On peut, par exemple, déplacer une rencontre après les heures de travail, prévoir des espaces pour l'allaitement ou offrir un endroit pour les changements de couches. Ces ajustements facilitent le premier contact et permettent aux jeunes femmes de se sentir accueillies, valorisées et intégrées dès le départ.

Dans ce processus, les membres expérimentées de l'Afeas jouent un rôle essentiel: elles transmettent leur savoir, partagent leurs expériences et inspirent les nouvelles générations. Les jeunes, en retour, apportent énergie, idées et perspectives fraîches. Ensemble, elles enrichissent le mouvement, renforcent sa vitalité et préparent un avenir dynamique, inclusif et solidaire. Chaque geste, petit ou grand, contribue à faire grandir notre communauté et à assurer la continuité de l'Afeas pour les années à venir.

Agir concrètement

Chaque membre peut poser des actions simples et concrètes pour renforcer les relations intergénérationnelles et favoriser l'engagement des jeunes femmes. Il ne s'agit pas de grands projets, mais de gestes accessibles qui facilitent la participation et l'inclusion.

Par exemple, on peut:

- adapter l'horaire d'une activité pour qu'elle soit accessible après le travail ou les études ;
- organiser des portes ouvertes simples pour permettre à de nouvelles participantes de découvrir l'Afeas ;
- inviter directement une jeune femme que l'on connaît, qu'il s'agisse d'une collègue, d'une amie ou d'une membre de sa famille ;

- offrir l'adhésion d'une année à une jeune femme de sa famille comme cadeau, pour lui permettre de découvrir le mouvement.

Ces initiatives simples aident les jeunes femmes à se sentir accueillies et valorisées, tout en tissant des liens authentiques entre les générations. Chaque geste, aussi petit soit-il, contribue à nourrir la solidarité féminine et à faire grandir l'Afeas dans toutes ses communautés.

Bref, les relations et activités intergénérationnelles sont au cœur de la vitalité et de la pérennité de l'Afeas. Elles permettent de transmettre l'expérience, de partager des idées, de créer des liens authentiques et de briser l'isolement à tous les âges. Elles sont aussi une invitation à agir: chaque membre peut contribuer, par de petits gestes comme adapter une activité, inviter une jeune femme à participer, offrir une adhésion ou organiser une porte ouverte.

Ces actions, qu'elles soient grandes ou petites, renforcent la solidarité féminine, inspirent les nouvelles générations et assurent la continuité de notre mouvement. Ensemble, nous pouvons bâtir une Afeas dynamique, inclusive et solidaire, où toutes les femmes se sentent accueillies, entendues et valorisées. En participant activement, chacune d'entre nous devient un moteur de changement et contribue à préparer un avenir prometteur pour notre communauté.



Qu'est-ce que la laïcité ?

Par Joëlle Cardonne

La laïcité est le « principe de séparation, dans l'État, de la société civile et de la société religieuse » et « d'impartialité ou de neutralité de l'État à l'égard des confessions religieuses ». L'adjectif "laïque" qualifie des « institutions, publiques ou privées, indépendantes du clergé et des Églises ».

Cette séparation implique la neutralité de l'État, des collectivités territoriales et des services publics, non de ses usagers. L'État laïque impose l'égalité des citoyennes et des citoyens face à l'administration et au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances.

Que garantit la laïcité ?

La laïcité garantit la liberté de conscience, celle de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. Elle impose l'égalité de toutes les personnes devant la loi sans distinction de religion ou conviction.

La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions. Elle assure le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir. Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

La laïcité au Québec

Adoptée en 2019, la *Loi sur la laïcité de l'État*, appelée la loi 21, vise à assurer la neutralité religieuse de l'État, en interdisant au personnel du secteur public occupant des postes d'autorité de porter des symboles religieux visibles : juges, policiers, personnel enseignant des écoles publiques primaires et secondaires. Elle comporte une clause d'exemption pour les employés déjà en poste et impose une obligation de neutralité professionnelle.

Cette loi a suscité de vifs débats et des contestations judiciaires. Certaines personnes considèrent qu'elle est nécessaire pour garantir la laïcité de l'État; d'autres la critiquent au nom des droits individuels et de la liberté religieuse.

En 2024, la Cour d'appel s'est prononcée au sujet de cette loi. Dans un article de la Presse, Suzanne Colpron énumère les cinq points essentiels pour comprendre la décision de la Cour d'appel.

1. Validité constitutionnelle

La Cour d'appel confirme la constitutionnalité de la Loi sur la laïcité de l'État, notamment ses dispositions interdisant le port de signes religieux dans les institutions publiques.



2. Conformité aux chartes et disposition de dérogation

La Cour d'appel estime, comme la Cour supérieure, que le Québec avait le droit d'avoir recours à la disposition de dérogation pour soustraire cette loi à l'application des chartes québécoise et canadienne des droits et libertés.

3. Atteinte aux droits constitutionnels

La Cour juge que la loi est compatible avec l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, concernant les droits à l'instruction dans la langue de la minorité. Elle conclut que la loi ne porte pas sur la langue d'enseignement, qu'elle ne prive pas les élèves du droit à l'enseignement dans leur langue et qu'elle ne touche pas les droits scolaires linguistiques des anglophones du Québec.

4. Élections législatives

La Cour confirme la conclusion du juge de première instance, Marc-André Blanchard, selon laquelle certaines dispositions de la loi portent atteinte au droit à l'éligibilité aux élections législatives, protégé par l'article 3 de la Charte canadienne des droits et libertés. Elle conclut que l'obligation pour les députés de l'Assemblée nationale d'exercer leurs fonctions à visage découvert viole le droit des citoyens et des citoyennes à se présenter à des élections.

5. Contestations futures

Les parties mécontentes de la décision de la Cour d'appel peuvent porter l'affaire devant la Cour suprême du Canada pour obtenir un examen final et définitif de la question.

Les positions de l'Afeas

Depuis les cinquante dernières années, l'Afeas intervient pour que l'égalité entre les femmes et les hommes, valeur commune aux Québécoises et aux Québécois, s'incarne concrètement au sein de nos institutions publiques. L'Afeas souligne l'importance de légitimer sur la laïcité de l'État québécois pour que l'égalité entre les femmes et les hommes ne soit pas mise en cause par des demandes d'accommodements fondés sur des motifs religieux. Aucun précepte religieux, ni aucun accommodement pour motif religieux, ne doit l'entraver, d'où la nécessité d'un État laïque, de fait, et droit.

«Le Québec est un État laïque, de langue française, où les femmes et les hommes sont égaux et bénéficient des mêmes droits et libertés.»

En 2010, l'Afeas demande au gouvernement de :

- Faire adopter une Charte de la laïcité définissant les principes fondamentaux de la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, et une loi et des règlements applicables à l'État et à l'ensemble de la société pour y encadrer la laïcité "de fait" de l'État québécois, et ce, sans renier sa propre culture;
- Exiger que l'État québécois, l'administration gouvernementale (ministères, sociétés d'État, conseils) et ses établissements (institutions du réseau de la santé et des services sociaux, CPE et garderies, cours de justice, services de police, villes et municipalités, commissions scolaires, établissements d'éducation) affichent un caractère laïque et neutre et que son personnel se comporte comme tel;
- Exiger que toutes les Québécoises et tous les Québécois aient l'obligation, dans la sphère publique, de se conformer aux lois, codes et règlements du Québec, incluant ceux portant sur la laïcité de l'État et les demandes d'accommodements;
- Interdire les vêtements, les accessoires et les signes jugés dangereux ou pouvant entraver le mode d'identification usuel des personnes (cagoules, voiles intégraux, niqabs).

L'Afeas demande à la ministre de l'Immigration qu'avant d'accorder le statut d'immigrante ou d'immigrant à une personne qui désire s'installer au Québec pour y vivre, elle s'assure que certaines conditions soient respectées, par elle et ses proches:

- Connaissance de la spécificité et des valeurs du Québec: État laïque, langue française, égalité entre les femmes et les hommes;
- Connaissance de ses lois et règlements;
- Engagement à les respecter.

Projet de loi n° 94

Le projet de loi n° 94, déposé le 20 mars 2025, pour renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation, propose plusieurs modifications à la Loi sur l'instruction publique et à la Loi sur l'enseignement privé:

1. **Obligation de visage découvert:** Tous les élèves, le personnel scolaire et les parents doivent avoir le visage

découvert dans les écoles publiques et privées, ainsi que lors de l'enseignement à domicile.

2. Interdiction du port de signe religieux: Elle s'applique à tout le personnel scolaire, pas seulement aux enseignants; des restrictions sont imposées concernant les accommodements religieux.

3. Cérémonies religieuses: Les cérémonies religieuses, comme les prières manifestes, sont interdites dans les écoles publiques.

Le projet de loi a suscité diverses réactions. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a exprimé son soutien à certains objectifs et soulevé des préoccupations concernant l'utilisation de la disposition de dérogation de la Charte québécoise, qui pourrait avoir de graves conséquences sur les droits des élèves et du personnel.

Le ministre de l'Éducation a proposé des amendements ajoutant des obligations aux élèves et à leurs parents.

Le projet de loi obligeait déjà les élèves à respecter l'égalité hommes-femmes et à éviter toute forme d'intimidation ou de violence, motivée par «le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique». Monsieur Drainville ajoute, dans les gestes proscrits aux élèves, les «manifestations de haine et de discrimination».

Les écoles n'auraient plus la possibilité d'adapter leurs méthodes d'enseignement, leur matériel pédagogique ou leurs programmes pour des raisons religieuses. Les demandes pour de la nourriture kasher ou halal, par exemple, ne seraient plus acceptées.

Les membres des conseils d'établissement seraient soumis à un code d'éthique. Leur conduite devra être exempte de considérations religieuses et guidée par les valeurs démocratiques et laïques. Les enseignants devront soumettre leur planification annuelle à l'école, qui s'assurera qu'elle respecte le régime pédagogique. Une évaluation annuelle des enseignants est également prévue.

Conclusion

Le projet de loi 94 représente un effort significatif pour établir des règles claires concernant la laïcité dans les écoles du Québec. Il soulève des questions importantes sur les droits individuels et l'inclusivité dans le système éducatif. Les débats continueront à évoluer à mesure que le projet progresse dans le processus législatif.

Sources :

Wikipédia

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

La Presse, Suzanne Colpron, Cinq points pour comprendre la décision de la

Cour d'appel, 29 févr. 2024

Afeas provinciale, www.afeas.qc.ca

Maternité et travail: encore un choix douloureux?

Par Sophie Hoeffler

Longtemps opposée au féminisme, la maternité a souvent été perçue comme un carcan, contrairement au travail, synonyme d'indépendance. Mais récemment, la parole s'est libérée pour dénoncer le poids des normes sociales et revendiquer une maternité libre, comprise et aidée. Alors, entre le travail libérateur et la maternité « traditionnelle », doit-on encore choisir ?

Malgré les progrès, être enceinte ou devenir mère représente encore un frein à la carrière. L'absence prolongée, lors d'un congé maternité et parental, est encore mal vue par nombre d'employeurs, réticents à recruter celles qui auraient un désir d'enfants.

Le poids des injonctions et le stress

La sociologue Illana Weizman résume bien la situation: «Des mères, nous attendons tout, des pères, pas grand-chose.» Les mères sont soumises à des injonctions contradictoires. Elles doivent être à la fois douces, autoritaires, aimantes et épanouies professionnellement. Derrière la réticence des employeurs, le message est clair: la maternité est un choix que les mères doivent supporter seules. Pas étonnant que «10 à 20 % des femmes, soit près d'une femme sur cinq, soient en dépression post-partum². Un problème que pointe l'Observatoire des tout-petits: «près de 40 % des mères des tout-petits de six mois à cinq ans présentent un niveau élevé de stress lié à la conciliation des obligations familiales et extrafamiliales» contre «23 % chez les pères.»³.

Bien que le Québec fasse figure de bon élève avec des congés plutôt généreux et pris par 80 % des pères, l'égalité est loin d'être acquise. Les pères québécois prennent en moyenne 9 semaines de congés contre 45 pour les mères. Non seulement le congé maternité est plus long, mais le congé parental est également majoritairement pris par les femmes.

La « professionnalisation » des tâches à la maison

Cette disparité se prolonge à la maison, menant à une «professionnalisation des tâches» qui persiste même après le retour de la mère au travail. Les chiffres sont éloquents: les femmes consacrent 1,8 fois plus de temps que les hommes aux tâches domestiques et 2,1 fois plus aux soins des enfants. Elles consacrent environ 1 h 33 aux activités parentales, contre 44 minutes pour les hommes. La mère devient ainsi la «personne référente», renforçant l'impression d'un rôle naturellement dévolu, «un truc bien huilé du patriarcat»⁴.

En outre, on observe une disparité dans le type d'activités parentales: aux femmes, les soins et déplacements ; aux hommes, les activités ludiques et affectives, socialement plus valorisées.

Vers l'égalité des congés pour une maternité libre

Seul un alignement des deux congés permettrait d'atteindre une réelle égalité. Pour y remédier, il faudrait dédier aux pères un congé de même durée que le congé maternité.

L'Islande a fait le pas: le congé paternité y est identique au congé maternité (4 mois chacun). Au Québec, Valérie Harvey, autrice de *Révolution papa*, plaide pour allonger le congé paternité de 5 à 25 semaines, et le congé maternité de 18 à 25 semaines, sans toucher au congé parental. Cet allongement génère de bonnes habitudes: on observe une



augmentation de 2,2 heures par semaine du temps où les pères québécois sont seuls à prendre soin de leur enfant⁵.

Une maternité libre, sans renoncement professionnel, passe par l'égalité entre les sexes. Il est temps de changer de paradigme et de considérer la parentalité, à l'instar de toutes les formes de travail invisible, comme un emploi à temps plein partagé.

Sources

¹ Renée Greusard, *Choisir d'être mère*

² Illana Weizman, *Ceci est notre post-partum*

³ Cité par Valérie Harvey, *Révolution papa*

⁴ Ibid 1

⁵ Ibid 3

L'incroyable histoire du parapluie !

Par Doris Milot

Depuis l'Antiquité, le parapluie n'est pas utilisé qu'en temps de pluie. On le retrouve dans le cinéma, la musique, l'art...

L'ombrelle pliable la plus ancienne

Le plus ancien exemple d'ombrelles pliables apparaît dans les archives archéologiques vers 2310 avant J.-C. Un relief gravé sur une dalle de pierre, dévoile le premier souverain de l'Empire akkadien qui, à la tête d'une procession, est suivi d'un préposé serrant une ombrelle royale et d'un cortège de dignitaires tenant des armes.

La Mésopotamie

Sur un relief en calcaire datant de 700-692 avant notre ère, le roi d'Assyrie est représenté dans son char tiré par des hommes. Un assistant tient une ombrelle sur sa tête.

L'Antiquité

Dans la Grèce antique, à la fin du V^e siècle avant notre ère, l'ombrelle, appelée *skiadeion*, était un accessoire indispensable pour une dame à la mode. Dans les classiques romains, il était considéré comme un honneur pour les servantes de tenir une ombrelle au-dessus de leurs maîtresses.

L'Inde ancienne

Le "Mahabharata", qui est un poème épique sanskrit de l'Inde ancienne, raconte une légende dans laquelle un habile archer demande une ombrelle pour se protéger du soleil brûlant. Le texte a été écrit au début de la période Gupta, vers 320 de notre ère.

Le parapluie royal à neuf niveaux

Ce parapluie est considéré comme le plus sacré et le plus ancien des insignes

royaux de Thaïlande. La prise d'une photo montre un exemple de ce parapluie tenu par un officier, lors du couronnement du roi Rama X.

Jonas Hanway (1712-1786)

L'utilisation du parapluie ou de l'ombrelle était peu courante en Angleterre durant la première moitié du XVIII^e siècle. Il semble que Jonas Hanway, voyageur, commerçant, écrivain et philanthrope anglais, soit considéré comme le premier homme londonien à porter un parapluie, déjà pourtant très utilisé en France.

Samuel Fox (1815-1887)

C'est en 1852 que l'on a attribué à Samuel Fox, industriel et homme d'affaires britannique, l'invention du parapluie à baleines en acier. À la fin du XIX^e siècle, la soie était remplacée par le coton, et au XX^e siècle, les fabricants de parapluies du monde entier utilisaient des films plastiques et du nylon.

Dans la publicité

Les parapluies sont également devenus un moyen de mettre en avant une cause ou de promouvoir un produit. Sur une photo de 1914, on voit des suffragettes tenant des parasols blancs annonçant la sortie de leur journal *Suffragette*.

Dans l'art

René Magritte, un artiste belge, a utilisé l'imagerie surréaliste pour donner vie à sa toile intitulée "Les Vacances de Hegel" (1958).

Une sculpture en parapluie

On peut admirer la sculpture emblématique "Umbrellas" de George Zongolopoulos (1903-2004), installée à Thessalonique, en Grèce.

"Chantons sous la pluie" (1952)

Dans ce film, l'acteur Gene Kelly chante



sous la pluie tenant cet accessoire marquant l'une des séquences de musique et de danse les plus célèbres de l'histoire du cinéma.

Mary Poppins (1964)

Dans le célèbre film, Mary Poppins fait bon usage de son parapluie en volant au-dessus des toits de Londres.

Les parapluies de Cherbourg

On retrouve Catherine Deneuve dans une boutique de parapluies, dans la ville de Cherbourg, en Normandie.

Chapeau melon et bottes de cuir

Cette célèbre série télévisée britannique, Patrick Macnee ne se sépare jamais de son chapeau melon et de son parapluie.

Architecture

Dans le "projet d'ombrage" situé sur la place de la mosquée du Saint Prophète à Madina, en Arabie Saoudite, 250 parapluies rétractables y ont été placés pour fournir de l'ombre à 300 000 pèlerins.

Arme

En septembre 1978, l'écrivain dissident bulgare Georgi Markov a ressenti une douleur aiguë à l'arrière de sa jambe, alors qu'il traversait le pont Waterloo à Londres. Quatre jours plus tard, il est retrouvé mort, empoisonné par un plomb rempli de ricine tiré par un parapluie, brandi par un assassin travaillant prétendument pour les services secrets bulgares.

Des insignes de pouvoir dans les empires anciens aux symboles de mode et d'art en passant par son utilisation dans la publicité ou le cinéma, le parapluie a su traverser les âges en se réinventant constamment, prouvant son rôle multi facettes à travers l'histoire humaine.

Le bénévolat, force vive de l'Afeas !

Par Doris Milot

Les 6 et 7 septembre dernier, sous le thème *Le bénévolat, force vive de l'Afeas*, environ 200 congressistes assistaient, via vidéoconférence, à la 59^e assemblée générale annuelle de l'Afeas provinciale. Dès 9 h 15, madame Lise Courteau, présidente provinciale, souhaite la plus cordiale bienvenue à toutes et tous les congressistes, particulièrement à mesdames Marianne Pertuiset-Ferland, directrice générale, et Sylvanie Nguyen, responsable de la vie associative, toutes deux de retour de congé parental. Elle remercie madame Huguette Dalpé, secrétaire provinciale, pour l'immensité de son travail au sein de l'Afeas cette année.

Madame Courteau est formelle et affirme que l'assemblée générale annuelle est un espace privilégié à la démocratie. La force et l'esprit de solidarité qui nous animent permettent de riches échanges entre les membres. Tenant compte du recul des droits des femmes, la mission de l'Afeas est plus que jamais pertinente. L'assemblée générale annuelle qui débute aujourd'hui est l'occasion unique de construire le présent et le futur de la condition féminine. Elle incite toutes et tous à oser le courage de prendre des risques, avec certitude et fermeté.

Au volet témoignage, nous avons fait l'agréable connaissance de monsieur Hugo Valiquette, directeur général de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière. D'un humour peu commun, drôle et très animé, monsieur Valiquette est tout un phénomène. Dès l'âge de 15 ans, il s'intéresse à la politique, à la musique et aux organismes communautaires de son milieu. Il est le fondateur du *Groupe vocal L'Éclipse* de Terrebonne, chorale qui fête cette année ses 30 ans d'existence et dont il est, depuis le tout début, le chef de chorale. Il est également fondateur de plusieurs organismes communautaires.

Toutefois, ce que l'on retient de son témoignage, c'est que l'engagement, quel qu'il soit, donne confiance en soi. Qu'il faut oser nos intentions, exprimer nos désirs. Qu'un groupe a beaucoup plus de chance de faire des changements qu'une personne seule. Volet recrutement, il propose d'aborder les adhérent.e.s en leur demandant ce qu'ils et elles veulent changer dans la société, plutôt que de leur exposer le changement préconisé. Pour obtenir de meilleurs résultats, il convient de faire le lien entre leurs rêves et l'action proposée par l'organisme et de faire preuve d'écoute.

Monsieur Mario Abou Zeid, directeur des politiques et relations gouvernementales à l'Afeas, a présenté un exposé cartésien et fort pertinent. Il encourage notre association à viser les points stratégiques afin de renforcer notre image. L'Afeas doit être plus réelle, plus active et plus présente sur la scène sociale et politique. L'analyse, le partenariat, la coalition, la communication et le positionnement crucial, doivent être nos piliers pour le rayonnement de notre Afeas. Pour lui également, osons nos

rêves, osons exprimer nos désirs ! La capacité naturelle des femmes à s'engager et leur esprit innovateur en font des alliées exceptionnelles. Prenons-en conscience et mettons à profit ses belles qualités !

Pour financer le 60^e anniversaire de notre association, l'Afeas provinciale projette une impression toute spéciale de 6 000 billets du tirage annuel. Vendre 6 000 billets, c'est tout un défi ! Oui, je vous l'accorde, c'est vrai ! Toutefois, 60 ans d'existence pour une association telle que la nôtre, c'est aussi tout un exploit ! Il faut fêter ça ! Songeons également que cette fête sera sous le signe de l'inestimable héritage reçu de nos grands-mères et de nos mères. Ce congrès se veut un pont entre les 60 dernières années de lutte de nos mères et la vision de nos actions futures.

Aujourd'hui encore, l'Afeas proclame sa présence, une présence toujours aussi pertinente et aussi indispensable pour le maintien des droits des femmes et l'obtention de l'égalité entre les hommes et les femmes. Des efforts qui en valent la peine !

La mosaïque Afeas !

Nous avons eu un aperçu de cette mosaïque. Quelle belle réussite ce sera lorsque toutes les 156 Afeas locales et les huit Afeas régionales auront participé à ce remarquable projet. Un outil de recrutement infaillible. Adhésions assurées.

Le congrès 2026 se tiendra au Centre-du-Québec, plus précisément à Drummondville. Les membres du Centre-du-Québec attendent fièrement leurs consœurs et confrères pour une célébration toute spéciale, haute en couleur, scintillante, enthousiasmante.

L'Afeas a 60 ans ! Noces de diamants ! Tout comme la valeur inestimable du diamant, l'Afeas est irremplaçable. Sa mission est pure, ferme et toujours pertinente !

Finalement, merci à l'Afeas provinciale pour ce très beau congrès. Bien que trop peu de congressistes en aient profité, les membres présent.e.s ont apprécié. Beaucoup de moments forts et un temps précieux passé ensemble.



Certificats et prix

Prix Azilda-Marchand

Ce prix incite les Afeas locales à réaliser des actions sociales et à faire connaître l'engagement de leurs membres dans le milieu.

Le prix Azilda-Marchand a été décerné aux Afeas locales Racine et Saint-Denis-de-Brompton, région Estrie, pour leur activité « Marche pour la reconnaissance du travail invisible ».

Prix Activités femmes d'ici

Ce prix récompense des Afeas locales et régionales qui organisent des Activités femmes d'ici dans leur milieu.

Catégorie locale

Gagnante: Afea locale Drummondville, région Centre-du-Québec, pour leur activité Café-rencontre Art et culture.

Le coup de cœur du jury : Afea locale Granby, région Richelieu-Yamaska pour leur activité « Santé des femmes et nutrition ».

Catégorie régionale

Gagnante: Afea régionale Centre-du-Québec pour leur activité « Soirée excellence féminin pluriel ».

Prix Initiatives recrutement

Ce prix est remis à une Afea locale qui s'est démarquée dans la mise en place d'activités qui contribuent au recrutement de nouvelles membres.

Gagnante: Afea locale Saint-Maurice, région Mauricie, pour leur activité « Amène une amie ».

Le prix coup de cœur est décerné à l'Afea locale Jean-XXIII, région Mauricie, pour leur activité « Viens tisser des liens ».

Prix Solange-Fernet-Gervais

Ce prix est décerné aux Afeas régionales qui ont augmenté leur membrariat durant l'année.

Aucun prix n'a été décerné cette année.

Concours d'écriture – 5^e édition

1^{er} prix : 100 \$

Remis à madame Nicole Rivard, de l'Afea locale Sainte-Anne-de-la-Pérade, région Mauricie pour son texte *Ces abeilles silencieuses* qui sera publié dans la revue automne 2025.

2^e prix : 50 \$

Remis à madame Louise Malaison de l'Afea Saint-Dominique, région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau pour son texte *Mon îlot de bonheur* qui sera publié dans la revue printemps 2026.



3^e prix : 25 \$

Remis à madame Monique Côté de l'Afea L'Ancienne-Lorette, région Québec-Chaudière-Appalaches pour son texte *Un monde idéal* qui sera publié dans la revue été 2026.

Certificats Recrutement

Cette année, 40 Afeas locales ont reçu le certificat bronze pour avoir augmenté leurs effectifs de 1 à 4 membres; 9 Afeas locales ont reçu le certificat argent pour avoir augmenté de 5 à 9 membres et 7 Afea locale ont reçu le certificat or pour avoir augmenté de plus de 10 membres. Les certificats ont été postés aux régions qui en feront la distribution.

Prix fidélité – 100 \$

Ce prix est tiré parmi les membres qui ont renouvelé leur adhésion avant le 15 août.

Le gagnant est monsieur Yvon Boivin, membre soutien de l'Afea locale Montréal-Est, région Montréal-Laurentides-Outaouais.



Les propositions adoptées

Par Lise Courteau

Avis de motion

Trois avis de motion avaient été adoptés par le conseil d'administration provincial durant l'année. Ces avis de motion ont été présentés en assemblée délibérante pour ratification par les membres.

Le premier avis de motion concernait l'article 8 de nos statuts et règlements. Il a été changé pour être en accord avec la politique de gestion des crises, des risques et des plaintes.

Les deux autres avis de motion concernaient les élections à l'Afeas locale et régionale afin de permettre aux administratrices de siéger sur un conseil d'administration pour un maximum de 5 mandats consécutifs de deux ans (articles 13.4 et 18.4).

Les changements seront apportés au document Constitution – règlements – règles de procédure 2025 et rendu disponible sur le site Internet de l'Afeas, dans la section privée des membres.

Propositions soumises à l'étude

Vous pouvez retrouver les états de fait de toutes les propositions qui ont été adoptées dans le *Recueil des revendications*, disponible sur le site Internet de l'Afeas, d'ici quelque temps. Ce document est essentiel pour informer les membres, les élus.e.s ou toute autre personne des positions de l'Afeas. De plus, ce recueil sera expédié à toutes les instances qui sont visées par une ou des demandes de l'Afeas. En voici un bref résumé.

Féminisme et masculinisme

Malheureusement, des contenus haineux et violents envers les femmes sont diffusés abondamment sur les réseaux sociaux dans un cadre masculiniste communément appelé «la manosphère». Ces échanges se partagent entre les jeunes gens dans les établissements scolaires de niveau secondaire et inquiètent plusieurs parents.

Les jeunes sont exposés, sur le Web et dans certains espaces publics, surtout scolaires, à un discours masculiniste inégalitaire préoccupant. Ils connaissent peu ce qu'est le féminisme et ce qu'il prône. Peu d'organismes sont présents en milieu scolaire pour faire la promotion de l'égalité femme-homme.

L'Afeas demande :

- que le ministère de l'Éducation mette en place, dans une période de deux ans, un programme de sensibilisation

Congrès 2025 - Proposition

Poll | 1 question | 86 of 102 (84%) participated

1. Êtes-vous pour ou contre? (Single choice)

86/86 (100%) answered



et d'éducation au discours égalitaire entre les femmes et les hommes, autant pour les enseignant.e.s que pour les étudiant.e.s, en consultant aussi les conseils d'établissement du primaire et du secondaire ;

- au gouvernement, la mise en place d'un programme éducatif national axé sur l'égalité des sexes, dans les écoles et les communautés, afin de promouvoir des valeurs de respect mutuel et de partenariat entre garçons et filles ;
- d'organiser des forums communautaires impliquant des hommes et des femmes pour discuter des enjeux économiques, sociaux et de genre, favorisant ainsi une compréhension mutuelle.

Les membres demandent que l'Afeas provinciale :

- répertorie les organisations qui peuvent offrir des conférences et des ateliers, dans les écoles secondaires, pour promouvoir le féminisme, tout en rappelant l'historique des luttes féministe afin d'outiller les jeunes face au discours masculiniste ;
- d'organiser des états généraux sur l'égalité femme-homme ayant comme objectif l'exploration de solutions permettant de contrer les reculs liés au masculinisme et renforcer les droits des femmes, qui favoriserait l'harmonie et l'épanouissement de chacun et chacune.

La précarité menstruelle

La précarité menstruelle désigne les difficultés de nombreuses femmes et filles à se payer des produits menstruels à cause de leurs faibles revenus. Elle existe aussi lorsque les femmes n'ont pas d'endroit pour se changer, pas d'accès à de l'eau et à du savon, ni à la gestion des déchets. Les menstruations restent un sujet marqué par la désinformation, le tabou et la honte.

Plusieurs municipalités du Québec ont déjà mis en place des programmes de subventions afin de réduire la production de déchets, entre autres, des programmes de subvention qui vise à rembourser une partie des frais d'achat de produits menstruels réutilisables afin de réduire la consommation de produits à usage unique et, de ce fait, la production de déchets.

Bien qu'il s'agisse d'une dépense initiale plus importante, la coupe menstruelle, les culottes menstruelles et les serviettes lavables sont des options plus écologiques et peuvent vite devenir plus économiques.

Les produits menstruels devraient être considérés comme des produits de première nécessité, rendus disponibles en permanence pour la santé et la dignité de toutes les femmes. Selon l'organisme Médecins du Monde, la précarité menstruelle est considérée comme une question de santé publique.

L'Afeas demande :

- aux gouvernements provincial et fédéral, ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec et les Municipalités régionales de comté, que des mesures soient prises afin que tous les endroits publics soient munis de distributeurs de produits menstruels jetables, et ce, gratuitement ;
- au gouvernement provincial que toutes les écoles (primaires, secondaires, cégeps, universités, écoles privées, centres de formation spécialisés, etc.) soient munies de distributeurs de produits menstruels jetables, accessibles aux étudiantes, aux enseignantes et au personnel féminin, et ce, gratuitement ;
- au gouvernement fédéral que tous les lieux de formation qui relèvent du palier fédéral, comme l'armée, l'aviation, etc., soient munis de distributeurs de produits menstruels jetables, et ce, gratuitement ;
- à l'Union des municipalités, aux Municipalités régionales de comté et à la Fédération canadienne des municipalités, que toutes les municipalités se dotent d'un programme de soutien à l'achat de produits menstruels réutilisables.

L'intelligence artificielle (IA)

Le guide d'animation 2024-2026 nous démontre que, bien qu'elles soient souvent présentées comme neutres et au service de toutes et tous, il est clair que certaines nouvelles technologies reproduisent les inégalités qui existent déjà dans la société.

Le processus législatif du projet de loi C-27, *Loi édictant la Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs, la Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données et la Loi sur l'intelligence artificielle et les données et apportant des modifications corrélatives et connexes à d'autres lois*, une structure en trois parties, a été interrompu au déclenchement des élections 2025, ce qui a eu pour effet de faire « mourir au feuilleton » ce projet de loi. Le processus doit

donc être repris du début. Si tous les parlementaires semblaient s'accorder sur le besoin d'une loi sur l'IA, la structure en trois parties du projet de loi agaçait les oppositions depuis son dépôt.

Même si l'IA a connu des avancées spectaculaires au cours des dernières années, elle permet du même coup la falsification des images, des lieux physiques, des personnes et de la voix, ainsi que l'hypertrucage mensonger dans un but trompeur, ouvrant la voie à l'exploitation des femmes, des enfants et des hommes, notamment dans un but pornographique.

L'Afeas demande :

- au gouvernement fédéral de déposer une loi sur l'IA (et non sur de tiers sujets tels que l'ex-projet de C-27), qui inclut un code d'éthique et de déontologie appliquées dans toutes les activités où l'IA est requise tant au provincial qu'au fédéral.

L'écoblanchiment

Le guide d'animation 2024-2026 de l'Afeas nous amène à réfléchir au sujet de l'écoblanchiment, stratégie courante en marketing, visant à vendre davantage de produits ou services aux personnes qui souhaitent limiter leur impact environnemental.

Le 20 juin 2024, le gouvernement fédéral canadien a adopté le projet de loi C-59 en modifiant la *Loi sur la concurrence* lui accordant la sanction royale. Les modifications apportées à la Loi visent expressément l'écoblanchiment en revoyant les dispositions générales actuelles de la Loi quant aux indications fausses ou trompeuses. Cependant, bien que salué par les écologistes, ce projet de loi est critiqué par des acteurs économiques, la réglementation étant jugée trop imprécise.

L'écoétiquette ou label environnemental sont des logos apposés sur un produit pour informer les consommateurs et consommatrices sur les caractéristiques environnementales de ce produit. Cette marque distinctive permet de communiquer des informations sur l'impact écologique du produit, comme son mode de fabrication, ses matériaux ou son empreinte carbone.

L'Afeas demande :

- au gouvernement fédéral de rendre obligatoire l'apposition de logos environnementaux certifiés, faciles à identifier, sur tous les produits, afin de garantir leur conformité à la réglementation canadienne et voire internationale.



Critères de recevabilité 2026

Par Lise Courteau

Au dernier congrès, nous n'avons pas eu le temps d'étudier toutes les propositions qui avaient été soumises à l'assemblée générale. Douze propositions, toutes dans le critère de recevabilité *Enrichissement des positions Afeas*, devront être étudiées au prochain congrès. Celles-ci concernaient le suremballage, le manque de civisme et de respect et la crise du logement. Le cahier de congrès 2025 devrait être disponible sur le site Internet de l'Afeas d'ici quelque temps. Vous pourrez donc lire à l'avance tous les états de fait et en discuter avec vos membres.

Comme le prochain congrès sera dédié à la célébration de nos 60 ans d'existence, et que nous voulons nous donner le temps de bien souligner cet important anniversaire, il serait important dans l'élaboration de vos propositions de se limiter le plus possible aux critères *Avis de motion et régie interne*, *Débat de société* et celui de *Condition féminine*.

Voici les critères de recevabilité permanents, tels qu'adoptés par le conseil d'administration provincial:

1. AVIS DE MOTION ET RÉGIE INTERNE

On accepte tous les avis de motion (propositions visant à modifier les règlements Afeas) et toutes les propositions de régie interne (propositions visant à modifier les règles de procédure et les mandats des officières). Après l'adoption au congrès régional, le comité des résolutions les acheminera au conseil d'administration provincial qui reçoit ces propositions et en dispose (voir pouvoirs du conseil d'administration provincial à l'article 21.6.19 des règlements Afeas).

2. DÉBAT DE SOCIÉTÉ

On appelle un débat de société lorsqu'il y a une commission parlementaire qui se déroule ou encore un comité interministériel qui siège et qui invite les intervenantes et intervenants à se prononcer sur le sujet en cause, pour donner la parole au grand public et aux regroupements qui veulent déposer des mémoires.

3. CONDITION FÉMININE

Les propositions reliées à la condition féminine doivent viser à l'avancement de la condition féminine, à contrer la pauvreté féminine et la violence faite aux femmes ou avoir des répercussions spécifiques pour les femmes. On accepte aussi les propositions visant à modifier les lois et les codes qui ont des répercussions négatives à l'égard des femmes.

4. SUJETS D'ÉTUDE

On accepte les propositions reliées aux thèmes à l'étude de l'année précédente et de l'année en cours (Guide d'animation),

ainsi que les propositions reliées aux campagnes annuelles: Opération Tendre la main, Journée internationale des droits des femmes, Journée du travail invisible et Projet rassembleur.

5. MODIFICATION OU ENRICHISSEMENT DES POSITIONS AFEAS

On accepte les propositions visant à modifier ou enrichir des positions déjà adoptées. Cependant, l'Afeas qui présente la proposition devra identifier ces positions.

Ordre d'étude des propositions – Le comité des résolutions, après avoir pris connaissance de toutes les propositions rencontrant les critères de recevabilité, proposera l'ordre d'étude des propositions lors de l'assemblée générale annuelle ou du congrès.

Les propositions d'ordre local ou régional (propositions qui s'adressent à des instances locales ou régionales) ne sont pas étudiées par le palier provincial.

Toutes les propositions doivent avoir un impact sur la condition féminine et bien identifier les principes ou généralités sous-jacents aux demandes formulées (parfois, si le principe est bien identifié, selon l'évolution du dossier, l'Afeas peut proposer d'autres modalités).





Un espace d'apprentissage et de partage pour toutes et tous !

Par Sylvanie Nguyen, responsable provinciale de vie associative

Depuis toujours, l'Afeas place l'éducation et le partage de connaissances au cœur de sa mission. Nos activités éducatives provinciales offrent aux membres l'occasion unique de s'informer, d'échanger et de se mobiliser sur des sujets qui touchent la vie des femmes et de nos communautés. Que vous soyez membre de longue date ou nouvellement arrivé.e, ces activités, conçues pour vous, sont interactives, accessibles et enrichissantes.

S'inscrire est simple: consultez le calendrier des événements sur le site officiel de l'Afeas ou suivez nos réseaux sociaux. Les inscriptions se font en ligne, et nous sommes toujours disponibles pour vous accompagner dans vos démarches.

Chaque participation renforce notre réseau et crée des expériences concrètes et mobilisatrices. En prenant part à une activité éducative, vous ne recevez pas seulement de l'information : vous rencontrez d'autres membres, partagez vos expériences, réfléchissez ensemble et repartez avec des idées concrètes à appliquer dans votre milieu. Ainsi, chaque événement est une invitation à grandir collectivement.

Profitez aussi de nos ateliers d'éducation populaire, une série de sept présentations déjà conçues et prêtes à être animées dans vos régions par nos animatrices régionales formées :

- La communication bienveillante - Nouvel atelier 2025
- Le travail invisible : charge mentale et appauvrissement - En révision
- La diversité des genres - Nouvel atelier 2024
- Être féministe aujourd'hui - Révision 2024
- L'égalité au fil les générations - Révision 2024
- Les enjeux environnementaux, ça touche les femmes
- Les femmes plus durement touchées par la pandémie

Si vous souhaitez organiser un atelier près de chez vous, contactez votre responsable de la formation régionale

ou la responsable de la vie associative à : vieassociative@afeas.qc.ca.

Nous vous aiderons à adapter et planifier l'atelier pour que chaque participante en tire pleinement profit.

Ne manquez pas cette occasion de vous épanouir, de partager et de renforcer les liens entre les membres de l'Afeas. Ensemble, faisons de nos activités éducatives un véritable levier pour l'action et l'inspiration.

Rejoignez-nous dès aujourd'hui et contribuez à construire une communauté encore plus dynamique et engagée !

OPÉRATION TENDRE LA MAIN DU 25 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE PROCHAIN

Portons le ruban blanc !

L'Afeas invite ses membres, ainsi que l'ensemble de la population, à porter fièrement le ruban blanc en forme de « V » inversé, symbole du message: « La violence, assez, c'est assez ! » Restez à l'affût des réseaux sociaux de l'Afeas pour découvrir les différentes activités prévues dans le cadre de cette campagne.

L'Afeas tient à exprimer sa sincère gratitude aux membres ayant contribué à la confection des rubans blancs cette année, notamment mesdames Marie André de la région Richelieu-Yamaska, Liette Vaudreuil et son équipe, de la région Centre-du-Québec, ainsi que Jacinthe Bussières de la région Québec-Chaudière-Appalaches.

Ces abeilles silencieuses de l'Afeas

Par Nicole Rivard, Afeas de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Région Mauricie

Je veux rendre témoignage à toutes ces «femmes de l'ombre» qui font que notre Association est vivante. Elles n'ont pas leurs noms dans les journaux, elles ne gagnent pas de prix d'écriture, elles ne font pas parler d'elles. Elles méritent que vous les connaissiez : elles sont des femmes actives autant dans notre Afeas que dans la société. Je les ai vues à l'œuvre !

Je peux dire que ces Denise, Louise, Colette, Jeannine, Rachel, Micheline, Pierrette, Jocelyne, Réjeanne, sont toujours là pour un coup de main aux activités, pour des visites aux voisines, membres de l'Afeas ou non, pour souligner un anniversaire, pour signer une pétition dénonçant une injustice sociale, pour défendre bien haut les droits des femmes. Toujours à l'écoute des besoins de leur milieu, elles osent proposer des solutions pour un mieux-être et un mieux-vivre ensemble.

Comme des abeilles, beau temps mauvais temps, deux ou trois matinées par semaine, elles s'activent dans la ruche de la friperie, triant les vêtements reçus et les classant de façon pratique pour la vente. Elles sont là dans l'organisation et l'animation d'activités comme la Journée internationale des droits des femmes, les formations sociales, et les exercices de mise en forme physique, les cours de bricolage ou de tricot, etc. Non seulement elles en font des occasions d'apprentissage mais aussi des beaux moments de partage et de sororité. Que de bons et beaux moments passés ensemble, rompant bien souvent, sans le savoir, la solitude de l'une ou de l'autre !

Ne cherchez pas de meilleures courroies de transmission des valeurs sociales et sociétaires de notre Québec que ces femmes à la vie toute simple et bien remplie ! Que d'heures passées avec les petits-enfants, chantant des comptines imprégnées de nos valeurs, racontant l'histoire des ancêtres de la famille,

photos à l'appui. Et pourquoi pas la communication de certains aspects de la foi ? Elles sèment de petites graines qui croîtront en attitudes et gestes concrets de citoyennes et citoyens à part entière. Elles portent dans leur cœur, comme un trop-plein, l'amour de la vie, de la famille, de la société et de la patrie.

Fières et fortes des valeurs de l'Afeas, elles s'engagent, dans leur milieu, en solidarité avec d'autres associations ou services comme le Club Optimiste, l'Âge d'Or, la bibliothèque municipale, la Société d'histoire, le Centre d'action bénévole des Riverains; elles participent ainsi à la vie sociale et politique de leur village. Elles savent prendre la parole quand c'est pour défendre l'égalité, la justice et la paix ! Je suis sûre qu'elles savent aussi transmettre et partager ces valeurs avec les partenaires masculins qui sont parfois invités à certaines activités !



MERCI À TOI FLEURETTE, MARIELLE, FRANCE, LUCE ET LISON !
TON SOURIRE ET TON ACCUEIL À TOUTES ET À TOUS FONT DU BIEN,
TON ENGAGEMENT FIDÈLE GARDE BIEN SERRÉS LES LIENS,
TA PERSÉVÉRANCE TISSE L'AVENIR DE NOTRE ASSOCIATION,
TA PRÉSENCE PRODUIT LE MIEL DE NOTRE RUCHE MAISON :
C'EST L'AMITIÉ SI FORTE QUI S'EXPRIME DE MILLE FAÇONS.
MERCI À TOI LOUISETTE, LUCIE, JACQUELINE ET MANON !

Chantale Petitclerc

Athlète et sénatrice

Par Joëlle Cardonne

Chantal Petitclerc, athlète canadienne quatorze fois championne paralympique et sénatrice est née à Saint-Marc-des-Carrières au Québec. Au total, elle a remporté 21 médailles paralympiques, avec 14 médailles d'or, 5 d'argent et deux de bronze, plus une médaille en sport de démonstration. Elle est la sénatrice de Grandville depuis le 18 mars 2016.

Le destin frappe

À 13 ans, une porte d'une grange tombe sur elle et la prive de l'usage de ses jambes. Un professeur d'activité physique à l'école secondaire, Gaston Jacques, aura alors une influence déterminante sur elle, lorsqu'il la convainc d'essayer la natation pour développer sa force physique et sa résistance. C'est un premier contact avec le sport et l'entraînement.

À 18 ans, Pierre Pomerleau, un entraîneur de l'Université Laval, lui fait découvrir l'athlétisme en fauteuil roulant. Utilisant un fauteuil « bricolé », elle participe à sa première compétition et termine bonne dernière, loin derrière les autres concurrentes.

Parallèlement, elle poursuit des études, d'abord en sciences humaines au Cégep de Sainte-Foy, et, par la suite, en histoire à l'Université de l'Alberta, où elle s'est inscrite afin de pouvoir s'entraîner sous la direction

de celui qui est toujours son entraîneur, Peter Eriksson.

Une athlète incomparable

Chantal dispute ses premiers Jeux paralympiques à Barcelone en 1992, d'où elle revient avec deux médailles de bronze. Elle est également médaillée d'or du 100 mètres et du 800 mètres toutes catégories aux Jeux de la Francophonie de 1994. Par la suite, elle participe aux Jeux d'Atlanta, Sydney et Athènes, aux Jeux du Commonwealth de Manchester. C'est la première fois dans l'existence de ces Jeux qu'une épreuve est ouverte à des athlètes souffrant d'un handicap. Sa récolte de médailles est impressionnante !

Une sénatrice passionnée

Le 18 mars 2016, Chantal Petitclerc est nommée au Sénat du Canada. Elle est passionnée par la santé ainsi que les droits des personnes handicapées. Dans son premier discours sur le projet de loi C-14, Loi modifiant le Code criminel et apportant des modifications connexes à d'autres lois (aide médicale à mourir), elle émeut ses collègues : « Mais ce n'est pas à nous de s'octroyer le droit de prendre une telle décision à la place d'un individu lucide, dans des souffrances extrêmes, qui veut avoir accès à l'aide médicale à mourir même si sa mort n'est pas raisonnablement prévisible. C'est un manque de respect envers ces individus. »

Une femme de cœur

Elle a surmonté l'adversité et de nombreux obstacles pour devenir une leader incontestée dans le monde du sport. Ses médailles d'or aux Jeux paralympiques, olympiques, et du Commonwealth, les nombreux prix et marques de reconnaissance dont elle a fait l'objet, ainsi que sa nomination à titre de chef de mission de l'équipe canadienne pour les

Jeux paralympiques de Rio, témoignent de son triomphe.

Ses nombreuses réalisations et son parcours personnel ont fait d'elle une conférencière de marque, reconnue à travers le Canada. Messagère inlassable de la contribution des personnes handicapées à notre société, elle joue un rôle exceptionnel dans le développement d'une société plus inclusive. Grâce à son action, elle inspire les personnes ayant des limites à les surmonter pour réaliser leur plein potentiel.

Les expériences qu'elle a vécues l'ont amenée à bien connaître les caractéristiques particulières des diverses communautés, ainsi que les procédures décisionnelles à l'échelle nationale. Ayant elle-même des limites fonctionnelles, elle est en mesure de bien comprendre les besoins de diverses minorités et souhaite contribuer à faire entendre leurs préoccupations.

La Sénatrice est compagnon de l'Ordre du Canada depuis 2009 et chevalière de l'Ordre du Québec depuis 2005. Elle a aussi reçu la médaille d'honneur de l'Assemblée nationale, cinq doctorats honorifiques, a été intronisée au Temple de la renommée paralympique du Canada et a reçu le prix Northern Star (anciennement le trophée Lou Marsh). Grâce à sa contribution dynamique et son savoir-faire unique, elle siège à plusieurs comités et conseils d'administration.

Sources :
Wikipédia
Sénat du Canada
L'encyclopédie canadienne



Par Emma Saffar

Retour de Marianne et de Sylvanie

En cette rentrée, nous sommes très heureuses de retrouver Marianne Pertuiset-Ferland, directrice générale, et Sylvanie Nguyen, responsable de la vie associative, parmi nous, après leur congé de maternité et parental. Leur retour marque une étape importante et positive pour notre équipe, qui se réjouit de retrouver leur dynamisme et leur engagement. Nous leur souhaitons une belle reprise, pleine de plaisir et de réussite, et nous avons hâte de continuer à avancer ensemble.



Événement culturel et hommage

Jusqu'au 13 octobre 2025, le Marché Bonsecours, à Montréal, accueille l'exposition internationale World Press Photo.

Cette année, vous y trouverez notamment l'exposition Elles, au cœur du Québec, une série de portraits de femmes québécoises inspirantes, réalisée par Antoine Désilets. Parmi ces visages, un nom familier: Hélène Cornellier,

Désilets. Parmi ces visages, un nom familier: Hélène Cornellier, qui a œuvré de 1999 à 2025 à l'Afeas comme responsable des communications et des dossiers politiques.

Nous tenons à la féliciter chaleureusement pour cette reconnaissance bien méritée. Son engagement a contribué non seulement à renforcer l'Afeas, mais aussi à faire avancer la cause des droits des femmes à l'échelle du Québec. Un rendez-vous incontournable!

Informations pratiques

**World Press Photo, Marché Bonsecours,
jusqu'au 13 octobre 2025
325, rue de la commune Est, Vieux-Montréal**

La Coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada

Depuis avril 2024, l'Afeas coordonne un projet d'envergure : la Coalition nationale pour l'équité du travail invisible au Canada. Financé pour trois ans par Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC), ce projet vise à transformer la manière dont le travail invisible est perçu et reconnu dans nos politiques publiques et dans notre société.

Cette coalition rassemble des partenaires issus de divers horizons, offrant une vision représentative de la richesse et de la diversité canadienne :

- Les Essentielles (Yukon): défend les droits des femmes francophones en contexte minoritaire et nordique.
- Les Agricultrices du Québec (Québec): porte la voix des femmes du milieu agricole et rural.
- Le Conseil économique des femmes (Colombie-Britannique), actif à l'échelle nationale : met en lumière l'impact du travail invisible sur l'autonomie économique et l'entrepreneuriat féminin.
- Expertise Hub Cooperative (Terre-Neuve-et-Labrador), actif à l'échelle nationale : soutient l'insertion professionnelle des femmes immigrantes et réfugiées.
- Le Centre canadien d'analyse basée sur le genre+ : apporte une expertise en recherche et en analyse intersectionnelle.

Au cours de cette première année, la coalition a multiplié les actions de sensibilisation auprès d'acteurs québécois, canadiens et internationaux. Le point fort fut sans conteste la journée de conférence « Faire de l'invisible une réalité: réimaginer le travail au Canada », organisée à Ottawa. Ce rendez-vous a permis d'ouvrir un dialogue fécond sur les défis du travail invisible et d'élargir le cercle de nos partenaires. Nous remercions tout particulièrement madame Andréanne Larouche, députée de Shefford, pour sa présence et son soutien.

Cette mobilisation croissante met en lumière une réalité incontournable: la reconnaissance du travail invisible n'est pas qu'une question symbolique, elle représente un véritable levier de justice sociale et de bien-être collectif.

Les enjeux liés au travail invisible se situent au cœur de l'équité entre les femmes et les hommes, mais aussi du développement durable de nos sociétés. Le reconnaître, c'est agir concrètement pour:

- Équité et justice sociale: une reconnaissance du travail invisible favoriserait une meilleure redistribution des ressources et réduirait les inégalités de genre.
- Croissance économique: des politiques publiques adaptées stimuleraient la participation des femmes au marché du travail et renforcerait l'économie.
- Bien-être des familles et des communautés: reconnaître le travail invisible, c'est alléger la charge mentale, améliorer la conciliation travail-famille et soutenir la qualité de vie des proches aidants.

L'année qui s'amorce sera particulièrement active pour la Coalition nationale pour l'équité du travail invisible. Au programme : un nouveau manifeste, l'organisation d'un forum et plusieurs autres initiatives à découvrir.

Restez à l'affût, toutes ces nouveautés vous seront dévoilées progressivement dans la revue *Femme d'ici* ainsi que dans l'infolettre de l'Afeas.

6000 billets
à 20\$



7 prix à gagner!

1 X 10 000 \$
1 X 2 000 \$
1 X 1 000 \$
4 X 500 \$

RACJ: L-02269

Profits générés en 2024 : 70 179 \$ partagés entre 153 Afeas locales, le palier provincial et les 8 Afeas régionales : • Centre-du-Québec • Estrie • Lanaudière • Mauricie • Montréal-Laurentides-Outaouais • Québec-Chaudière-Appalaches • Richelieu-Yamaska • Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau

Tirage 15000 \$ en argent!

13 février 2026
à 13 h 30
au siège social de l'Afeas
(en direct sur Facebook)

**SOUTENEZ LES
GROUPES AFEAS
ET CONTRIBUEZ
À NOS ACTIONS
POUR
L'AVANCEMENT
DE L'ÉGALITÉ
DES GENRES !**

**Partage du coût
du billet (20 \$)**
• Frais fixes : 6 \$
• Profits des Afeas locales : 5 \$
• Afeas régionales : 6 \$
• Afeas provinciale : 3 \$

FEMMES *d'ici*

Équipe de rédaction

Rédaction

Lise Courteau
Joëlle Cardonne
Doris Milot
Huguette Dalpé

Couvertures / Infographie

Mélanie Loubier

Montage / Infographie

Mélanie Loubier

Coordination

Huguette Dalpé

La reproduction des articles est autorisée en mentionnant la source. Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteures.

Envoi de publication
No de convention : 40012171

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2025
Bibliothèque nationale du Canada 2025
ISBN 0705-3851
Parution : Octobre 2025



ASSOCIATION FÉMINISTE
D'ÉDUCATION ET
D'ACTION SOCIALE

La revue Femmes d'ici est publiée par l'Afeas
5999, rue de Marseille
Montréal (Québec) H1N 1K6
T. 514 251-1636
F. 514 251-9023
info@afeas.qc.ca
www.afeas.qc.ca

Abonnement un an :
18 \$ (TPS et TVQ incluses)

SECRÉTARIATS RÉGIONAUX

Centre-du-Québec

Doris Milot

1228, rue Dionne
Drummondville J2B 2N7
819-474-6575
info@afeascentredubec.ca

Estrie

5182, boul. Bourque
Sherbrooke J1N 1H4
819-864-4186
afeasestrie@videotron.ca

Lanaudière

Manon Durand

25, Avenue des Sapins
Notre-Dame-des-Prairies J6E 1C4
450-754-1119
afeasregionlanau@videotron.ca

Mauricie

Johanne Blanchette

2-580 rue Forget
Trois-Rivières G8T 6C8
819-375-5291
afeas.mauricie@hotmail.com

Montréal-Laurentides- Outaouais

Nicole Rivest

227, Boul. Iberville
Repentigny J6A 1Z5
450-581-8247
nicole.rivest@videotron.ca

Québec-Chaudière- Appalaches

Gisèle Boudreau

553, route du Petit Cap
Cap St-Ignace G0R 1H0
418-246-5535
quebecca@afeas.qc.ca

Richelieu-Yamaska

Germaine Desrosiers

5330, des Seigneurs Est
Saint-Hyacinthe J2R 1Z8
450-209-7011
Afeasregionalrichelieuymaska@gmail.com

Saguenay-Lac-St-Jean- Chibougamau

Guylaine Maltais

208, Dequen
St-Gédéon G0W 2P0
418-345-8324
afeas02@gmail.com

Pour retour à l'expéditeur :

Siège social de l'Afeas: 5999, rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6